

Motion FDE du CS de l'université d'Aix-Marseille 1

Le CS de l'Université d'Aix-Marseille 1 du 22 janvier 2010 considère, en total accord avec le CA du mois de novembre, comme avec le CNESER du 21 décembre, que la réforme de la formation et du recrutement des enseignants est inapplicable en l'état, au vu des dernières circulaires de nos ministères de tutelle.

Menée au pas de charge, sans aucune concertation sérieuse, et au mépris de tous les avis autorisés et concernés (syndicats, associations et CPU), cette réforme met en péril le service public de l'enseignement et de la recherche et va à l'encontre de la tradition républicaine.

Outre le mépris des partenaires sociaux, il est, en effet, inacceptable :

0. 1° de sacrifier la formation scientifique dans l'Université, dans le cadre des masters disciplinaires qui accordent une large place aux mémoires de recherche, tant en M1 qu'en M2, au profit de rapports de stage qui n'ont rien à voir avec une première recherche scientifique, préalables indispensables à une inscription en doctorat.
0. 2° de réduire la formation professionnelle des admis aux concours de l'enseignement par la suppression de l'année de formation d'un fonctionnaire stagiaire, au profit de quelques UE complémentaires et stages en observation ou même en responsabilité en collège ou lycée, pour des étudiants inscrits en L ou en M.
0. 3° d'inciter les étudiants, issus de milieux populaires, à allonger la durée de leurs études, en l'absence de toute aide financière publique.

Le CS invite ainsi, tant nos collègues du CEVU que du CA, tant M. le Président de notre Université que M. le Recteur de notre Académie, à réagir avant que cette "réforme" ne provoque des dégâts irréparables sur l'avenir scientifique de notre grande université.

Motion adoptée à l'unanimité